

[Text]

Mr. Jamieson: I am not altogether certain that I can be specific on the question of to whom the money will be paid because it will vary with different cases. On the question of who can initiate it, on a somewhat similar question answered earlier, none of the groups to which you referred is excluded from initiating an idea. It might be an industry that might take the first step. They might say that they wish to locate, let us say, in Sherbrooke, so that then they would be the catalyst for getting it organized. It might be that the province would say, we are interested in a particular region, and they would come forward with it or, thirdly, as we outlined in our policy booklets of last year, a number of options, a number of opportunities that we identified, so that the federal government could very well say, it is our judgment that such and such a region—the Eastern Townships in your case—is a worthwhile region where we can encourage industrial development, so we can take the initiative.

• 1705

M. Pelletier (Sherbrooke): Dans la même ligne d'idées, puisque Sherbrooke ou les Cantons de l'Est font vraiment partie intégrante de l'entente au même titre qu'étaient dans l'ancienne entente les régions désignées est-ce que, à ce moment-là, nous pouvons, contrairement à d'autres régions qui ne sont pas dans la désignation telle qu'elle existait dans l'ancienne entente, est-ce que nous pouvons, au niveau fédéral, prendre des initiatives et après cela avoir l'assentiment de la province?

Mr. Jamieson: Oh, indeed, yes. In the area of your prime concern, I notice that one of my notes here says that a new industrial park is planned for Sherbrooke to meet a demand that is already substantial. In addition, study and research into potential tourist areas and the like has reached the stage where projects may be undertaken without any further delay. I am not at all sure who started it, but it seems to me that it was the Municipality of Sherbrooke that came up with the idea of an industrial park to begin with. It has now reached the point where both the federal and the Provincial governments have accepted that as being a worthwhile initiative. I guess that is a very good example to answer your question as to where the ideas come from.

M. Pelletier (Sherbrooke): Le développement du parc industriel va relativement bien, plusieurs études ont été faites sur la région; il y a eu le Rapport Renaud-Egans, le Projet Estré, il y en a eu trois ou quatre autres qui ont été faits par des professeurs de l'université et par la ville elle-même. Est-ce que, en dehors de cela, en dehors de la région même de Sherbrooke, d'autres régions comme Magog, Mégantic, peuvent être incluses dans cette entente auxiliaire?

Mr. Jamieson: I see no reason why, in principle, they could not be. I cannot answer very specifically without knowing the geography and what is available in that area. But in a general way, there is no part of the Province of Quebec where it is impossible for us to have a supplementary agreement.

M. Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, je vais préciser davantage. Vous avez d'abord le Parc industriel de Sherbrooke qui est vraiment le cœur des Cantons de l'Est, sur le plan industriel. En dehors de cela, plusieurs études ont été faites sur une certaine rentabilité touristique.

[Interpretation]

M. Jamieson: Je ne suis pas certain de pouvoir dire avec précision à qui l'argent sera versé, car cela peut varier selon les cas. Quant à la question de savoir qui prend l'initiative, j'ai déjà répondu à une question similaire plus tôt qu'aucun des groupes que vous avez mentionnés n'est empêché de prendre l'initiative. Il pourrait s'agir d'une industrie qui ferait le premier pas. Ils pourraient faire savoir qu'ils veulent s'installer à Sherbrooke, par exemple. Ils seraient donc le catalyseur qui mettrait en route la machine. Il pourrait s'agir de la province qui nous ferait savoir qu'elle est intéressée à un projet dans une région précise et nous ferions alors une proposition. Troisièmement, ainsi que nous l'énoncions dans nos brochures sur notre politique l'année dernière, il y a un certain nombre d'options, de possibilités que nous avons identifiées. Le gouvernement fédéral pourrait donc fort bien annoncer qu'il pense que dans telle et telle région—les Cantons de l'Est dans votre cas—ce sont des régions où il vaudrait la peine d'encourager un développement industriel. Nous pouvons donc prendre l'initiative.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): In the same vein, since Sherbrooke, or the Eastern townships, are an integral part of the agreement as were under the old agreement, the designated areas, can we then contrarily to other regions which are not in the designation as it existed in the old agreement, can we at the federal level, take initiatives and get afterwards get agreement of the province?

M. Jamieson: Oh, oui. Dans la région qui vous intéresse, je remarque qu'une de mes notes ici dit que l'on prévoit un nouveau parc industriel à Sherbrooke afin de répondre à une demande déjà importante. En outre, des études et des recherches sur des régions touristiques possibles en sont rendues à l'étape où des projets seront peut-être entrepris sans délai. Je ne sais pas trop qui a commencé, mais il me semble que c'était la municipalité de Sherbrooke qui avait soumis l'idée d'un parc industriel au départ. Nous en sommes maintenant rendus au point où les gouvernements fédéral et provincial ont accepté cette initiative comme étant valable. Je pense que c'est là un très bon exemple pour répondre à votre question, à savoir de qui viennent les idées.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): The development of the industrial park is going relatively well. Several studies have been made on the region; there was the Renaud-Egans report; the Estré project. There were three or four other ones which were made by professors at the university and by the municipality itself. On top of this, outside the region of Sherbrooke itself, can other regions like Magog, Mégantic be included in this subsidiary agreement?

M. Jamieson: Je ne vois pas ce qui s'y oppose en principe. Je ne peux donner une réponse précise sans connaître la géographie et les disponibilités de la région. Toutefois, de façon générale, aucune région de la province de Québec ne nous est fermée pour une entente auxiliaire.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Mr. Chairman, I will be more precise. You first have the industrial part of Sherbrooke which is, in fact, in the heart of the eastern township on the industrial level. Outside of this several studies have been made on a certain tourism viability. Thus, this